

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

pour l'exercice clos le 31 août 2019

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas les états financiers annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels sur demande et sans frais, en composant le 1-888-888-3863, en nous écrivant à Investissements Renaissance, 1500, boulevard Robert-Bourassa, bureau 800, Montréal (Québec) H3A 3S6, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.investissementsrenaissance.ca ou le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon le rapport financier intermédiaire, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Objectif et stratégies de placement

Objectif de placement : Le Fonds de ressources mondial Renaissance (Fonds) cherche à procurer une croissance à long terme grâce à l'appréciation du capital, et ce, en investissant principalement dans un portefeuille diversifié de titres de participation ou de titres convertibles en titres de participation de sociétés du monde entier exerçant leurs activités dans le secteur des ressources ou dépendant indirectement de ce secteur.

Stratégies de placement : Le Fonds identifie les marchandises, les titres et les sous-secteurs des groupes de ressources et liés aux ressources à l'échelle mondiale qui devraient bien faire, selon une évaluation des données fondamentales du secteur et des sociétés.

Risque

Le Fonds est un fonds d'actions de sociétés du secteur des ressources naturelles qui s'adresse aux investisseurs privilégiant les placements à long terme et pouvant tolérer un risque de placement élevé.

Pour la période close le 31 août 2019, le niveau de risque global du Fonds est resté identique à celui mentionné dans le prospectus simplifié du Fonds.

Résultats d'exploitation

Gestion d'actifs CIBC inc. (GACI, gestionnaire ou conseiller en valeurs) est le conseiller en valeurs du Fonds. Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période close le 31 août 2019. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

La valeur liquidative du Fonds est passée de 49 346 \$ au 31 août 2018 à 5 675 \$ au 31 août 2019, en baisse de 88 % pour la période. La baisse globale de la valeur liquidative découle des rachats nets de 40 420 \$ et du rendement négatif des placements. La baisse de la valeur liquidative peut être principalement attribuée aux rachats découlant de la dissolution du Fonds le 18 octobre 2019 ou vers cette date.

Les parts de catégorie A du Fonds ont dégagé un rendement de -10,3 % pour la période, contre 2,8 % pour son indice de référence, soit l'indice mondial MSCI (*indice de référence principal*). Le rendement du Fonds tient compte des frais et des charges, ce qui n'est pas le cas de celui de l'indice de référence. Voir la section *Rendement passé* pour connaître les rendements des autres catégories de parts offertes par le Fonds.

Le rendement des marchés boursiers mondiaux a été stable au cours de la période, mais les marchés ont été exposés à une volatilité importante. Cette volatilité a été stimulée par les préoccupations persistantes à l'égard de la croissance économique et de l'inflation, ainsi que des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine. Le différend commercial en cours entre les États-Unis et la Chine a créé de l'incertitude au sujet de la demande mondiale de produits de base.

Les signes de ralentissement de la croissance des principales économies mondiales ont été une autre source de préoccupation pour les investisseurs. En juillet 2019, la croissance économique avait ralenti au point où le Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (*Réserve fédérale*) a décidé de baisser les taux d'intérêt pour la première fois en une décennie. Cette décision a marqué un changement de cap important par rapport aux augmentations des taux d'intérêt qui étaient prévues au début de 2019. Ce changement de politique de la Réserve fédérale, jumelé à des signes conciliants similaires de la part de la Banque centrale européenne, a apaisé l'inquiétude des investisseurs concernant un resserrement des politiques à une période de ralentissement de la croissance économique.

En Europe, les élections italiennes et la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne ont continué d'avoir une incidence sur les marchés des capitaux mondiaux. La livre sterling a été volatile, la baisse importante de la devise faisant écho aux perspectives accrues d'une sortie sans accord.

Les actions ont mieux fait aux États-Unis que dans d'autres régions, car de nombreux marchés boursiers internationaux, y compris des marchés émergents, ont été aux prises avec le raffermissement du dollar américain et le ralentissement de la croissance économique. En raison des préoccupations mondiales qui ont ébranlé la confiance des investisseurs, les secteurs plus défensifs (services publics, immobilier et biens de consommation de base) ont dégagé des rendements supérieurs, alors que les secteurs cycliques (particulièrement les services financiers, les matériaux et l'industrie) et le secteur de l'énergie ont moins bien fait.

La légère surpondération dans le secteur de l'énergie a nuí au rendement du Fonds. Parmi les facteurs qui ont freiné le rendement du Fonds, mentionnons la surpondération des titres d'Encana Corp. et la sous-pondération des titres de la Société aurifère Barrick. Le cours de l'action d'Encana a été faible en raison des niveaux plus élevés d'endettement et de l'incertitude concernant son acquisition la plus récente. La Société aurifère Barrick a tiré parti de la hausse du prix de l'or et de l'intégration en cours des actifs de Randgold Resources Ltd.

La surpondération modérée en titres aurifères a contribué au rendement du Fonds, au même titre que la surpondération modérée dans le secteur de l'industrie. Parmi les titres ayant contribué au rendement, mentionnons ceux de Mines Agnico Eagle Ltée, Detour Gold Corp. et Franco-Nevada Corp. Les trois positions ont tiré parti de la hausse du prix de l'or. Mines Agnico Eagle a également profité du démarrage de nouvelles activités, tandis que les investisseurs réagissaient positivement au remplacement du conseil d'administration et de l'équipe de direction de Detour Gold. Le cours de l'action de Franco-Nevada a augmenté après plusieurs transactions réalisées au sein de sa division de l'énergie.

Le conseiller en valeurs a réduit la sous-pondération du Fonds dans la Société aurifère Barrick pour gérer le risque. De nouvelles positions dans la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada et Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée ont été ajoutées afin de réduire le risque global du Fonds. Le transport ferroviaire est moins exposé à la volatilité des prix des produits de base et des ressources. Une position existante dans Mines Agnico Eagle a été augmentée pour accroître l'exposition à une société aurifère de grande qualité dont les flux de trésorerie disponibles devraient croître. La position dans Enbridge Inc. a été augmentée afin d'accroître l'exposition défensive au secteur de l'énergie.

Les positions dans Anadarko Petroleum Corp., Newmont Goldcorp Corp. et Praxair Inc. ont été éliminées du Fonds après la réalisation de diverses fusions et acquisitions. Une position dans Halliburton Co. a été vendue en raison de la faiblesse soutenue du marché du pompage sous pression nord-américain. Toutes les positions ont été considérablement réduites étant donné que le Fonds sera dissous.

Événements récents

Le 25 avril 2019, le gestionnaire a annoncé son intention de dissoudre le Fonds le 18 octobre 2019 ou vers cette date. La décision de dissoudre le Fonds a été prise en raison de la taille relativement faible de son actif.

La composition du Comité d'examen indépendant (CEI) a changé pendant la période. Le 28 février 2019, Susan Silma a démissionné de ses fonctions de membre du CEI et, le 27 avril 2019, Barry Pollock a été nommé membre du CEI.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque CIBC et des membres de son groupe, en ce qui a trait au Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement les *frais*) décrits ci-après.

Gestionnaire, fiduciaire et conseiller en valeurs du Fonds

GACI, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs du Fonds. À titre de gestionnaire, GACI reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Fonds, calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds, comme il est décrit à la rubrique *Frais de gestion*. À titre de fiduciaire, GACI est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Fonds pour le compte des porteurs de parts. À titre de conseiller en valeurs, GACI fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI rémunère également les courtiers pour les activités de commercialisation liées au Fonds. De temps à autre, GACI peut investir dans des parts du Fonds.

Placeur

Des courtiers et d'autres sociétés vendent les parts du Fonds aux investisseurs. Ces courtiers et autres sociétés comprennent les courtiers liés à GACI, comme la division de courtage à escompte Pro Investisseurs CIBC de Services Investisseurs CIBC inc. (*SI CIBC*), la division Service Impérial CIBC de SI CIBC et la division CIBC Wood Gundy de Marchés mondiaux CIBC inc. (*MM CIBC*). SI CIBC et MM CIBC sont des filiales en propriété exclusive de la Banque CIBC.

GACI peut payer des commissions de vente et de suivi à ces courtiers et sociétés relativement à la vente de parts du Fonds. Ces courtiers et autres sociétés peuvent verser une partie de ces commissions de vente et de suivi à leurs conseillers qui vendent des parts du Fonds aux investisseurs.

Ententes et rabais de courtage

GACI délègue généralement les pouvoirs en matière de négociation et d'exécution aux sous-conseillers et ne reçoit, à titre de conseiller en valeurs, aucun bien ou service directement au moyen de rabais de courtage.

Le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller à MM CIBC et CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de

titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés au Fonds. La marge correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Elle varie selon divers facteurs, comme la nature et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs et à tout sous-conseiller lorsqu'ils traitent les opérations de courtage par leur entremise (appelés, dans l'industrie, rabais de courtage). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds. Comme le prévoient les conventions des sous-conseillers, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables.

En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds.

Au cours de la période, des commissions de courtage et d'autres frais totalisant 4 263 \$ ont été versés par le Fonds à MM CIBC et aucune commission de courtage ni aucuns autres frais n'ont été versés à CIBC World Markets Corp. Les marges associées aux titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être incluses dans le calcul de ces montants.

Opérations du Fonds

Le Fonds peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes (*opérations entre parties liées*) en se fondant sur les instructions permanentes émises par le CEI :

- investir dans des titres de participation de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés à un sous-conseiller ou détenir ces titres;
- investir dans des titres d'emprunt non négociés en Bourse de la Banque CIBC ou d'un émetteur lié, émis dans le cadre d'un placement initial ou achetés sur le marché secondaire, ou détenir de tels titres;
- faire un placement dans les titres d'un émetteur lorsque MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou tout membre du groupe de la Banque CIBC (*courtier lié*) agit à titre de preneur ferme au cours du placement des titres ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement de ceux-ci (dans le cas d'un « placement privé », en conformité avec la dispense relative aux placements privés accordée par les autorités canadiennes en valeurs mobilières et les politiques et procédures portant sur ces placements);
- conclure avec un courtier lié, lorsque celui-ci agit à titre de mandant, des opérations d'achat et de vente de titres de capitaux propres ou de créance;
- entreprendre des opérations sur devises et sur instruments dérivés liés à des devises lorsqu'un courtier lié est le contrepartiste;

- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec un autre fonds de placement ou un compte sous gestion géré par le gestionnaire ou un des membres de son groupe; et
- effectuer des transferts en nature en recevant des titres d'un compte sous gestion ou d'un autre fonds de placement gérés par le gestionnaire ou par un membre de son groupe ou en livrant des titres à ce compte ou à ce fonds de placement relativement à l'achat ou au rachat de parts du Fonds, sous réserve de certaines conditions.

Le CEI examine au moins une fois par année les opérations entre parties liées à l'égard desquelles il a émis des instructions permanentes. Le CEI est tenu d'aviser les autorités canadiennes en valeurs mobilières, après qu'une question a été soumise à son attention par le gestionnaire, s'il juge qu'une décision de placement n'a pas été prise en conformité avec les conditions imposées par la législation en valeurs mobilières ou par le CEI à l'égard de toute opération entre parties liées nécessitant son approbation.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire du Fonds (*dépositaire*). Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres du Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres que le dépositaire pourrait détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services au Fonds, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par le Fonds sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom du Fonds au cours du mois en question. Tous les autres frais et les marges découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du Fonds. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (*STM CIBC*) fournit certains services au Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais pour ces services sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du Fonds. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Fonds et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Fonds pour les périodes closes le 31 août.

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie A

	2019	2018	2017	2016	2015
Actif net au début de la période	7,87 \$	7,23 \$	7,56 \$	7,29 \$	11,31 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,25 \$	0,16 \$	0,20 \$	0,16 \$	0,19 \$
Total des charges	(0,21)	(0,22)	(0,22)	(0,23)	(0,27)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,32	0,15	0,24	(1,26)	(1,19)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(1,19)	0,64	(0,51)	1,66	(2,85)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,83) \$	0,73 \$	(0,29) \$	0,33 \$	(4,12) \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,21 \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,21 \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Actif net à la fin de la période	6,86 \$	7,87 \$	7,23 \$	7,56 \$	7,29 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie A

	2019	2018	2017	2016	2015
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	2 513 \$	4 124 \$	5 017 \$	6 124 \$	5 681 \$
Nombre de parts en circulation⁴	366 409	524 124	693 962	809 544	779 069
Ratio des frais de gestion⁵	2,50 %	2,49 %	2,50 %	2,66 %	2,65 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	3,65 %	3,34 %	3,50 %	3,96 %	3,91 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,23 %	0,14 %	0,26 %	0,39 %	0,38 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	19,02 %	41,17 %	86,83 %	117,43 %	87,95 %
Valeur liquidative par part	6,86 \$	7,87 \$	7,23 \$	7,56 \$	7,29 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais d'opération comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion, compte non tenu des renoncations et prises en charge, comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais des exercices précédents attribuables aux fonds négociés en Bourse ont été reclassés dans le ratio des frais d'opération et dans le ratio des frais de gestion, avant renoncations et prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds de ressources mondial Renaissance

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie F

	2019	2018	2017	2016	2015
Actif net au début de la période	14,87 \$	13,54 \$	14,02 \$	13,34 \$	20,46 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,45 \$	0,21 \$	0,45 \$	0,29 \$	0,34 \$
Total des charges	(0,25)	(0,22)	(0,27)	(0,26)	(0,28)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,04	(0,26)	0,32	(1,99)	(3,23)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(2,98)	3,92	(1,43)	3,18	(2,78)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(2,74) \$	3,65 \$	(0,93) \$	1,22 \$	(5,95) \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,46 \$	0,02 \$	– \$	– \$	– \$
Des dividendes	–	0,01	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,46 \$	0,03 \$	– \$	– \$	– \$
Actif net à la fin de la période	13,06 \$	14,87 \$	13,54 \$	14,02 \$	13,34 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie F

	2019	2018	2017	2016	2015
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	41 \$	209 \$	1 746 \$	779 \$	365 \$
Nombre de parts en circulation⁴	3 143	14 044	129 008	55 591	27 340
Ratio des frais de gestion⁵	1,35 %	1,35 %	1,45 %	1,42 %	1,40 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	2,36 %	1,98 %	1,99 %	1,98 %	1,96 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,23 %	0,14 %	0,26 %	0,39 %	0,38 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	19,02 %	41,17 %	86,83 %	117,43 %	87,95 %
Valeur liquidative par part	13,06 \$	14,87 \$	13,54 \$	14,02 \$	13,34 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais d'opération comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion, compte non tenu des renoncations et prises en charge, comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais des exercices précédents attribuables aux fonds négociés en Bourse ont été reclassés dans le ratio des frais d'opération et dans le ratio des frais de gestion, avant renoncations et prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds de ressources mondial Renaissance

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie O

	2019	2018	2017	2016	2015
Actif net au début de la période	6,09 \$	5,52 \$	5,64 \$	5,29 \$	8,00 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,20 \$	0,12 \$	0,15 \$	0,12 \$	0,15 \$
Total des charges	(0,03)	(0,02)	(0,02)	(0,03)	(0,03)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,04)	0,13	0,18	(0,72)	(0,49)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,57)	0,43	(0,38)	1,14	(1,35)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,44) \$	0,66 \$	(0,07) \$	0,51 \$	(1,72) \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,32 \$	0,04 \$	– \$	– \$	– \$
Des dividendes	0,05	0,03	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,37 \$	0,07 \$	– \$	– \$	– \$
Actif net à la fin de la période	5,23 \$	6,09 \$	5,52 \$	5,64 \$	5,29 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie O

	2019	2018	2017	2016	2015
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	3 121 \$	45 013 \$	42 030 \$	46 186 \$	38 260 \$
Nombre de parts en circulation⁴	596 271	7 390 679	7 609 417	8 193 423	7 231 161
Ratio des frais de gestion⁵	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,01 %	0,00 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,33 %	0,17 %	0,20 %	0,23 %	0,31 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,23 %	0,14 %	0,26 %	0,39 %	0,38 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	19,02 %	41,17 %	86,83 %	117,43 %	87,95 %
Valeur liquidative par part	5,23 \$	6,09 \$	5,52 \$	5,64 \$	5,29 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le Fonds ne paie pas de frais de gestion ou de charges d'exploitation à l'égard des parts de catégorie O du Fonds, mais peut avoir un ratio des frais de gestion en raison de ses positions dans des fonds négociés en Bourse, représentant la moyenne pondérée des ratios des frais de gestion de ces fonds négociés en Bourse pour la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le Fonds ne paie pas de frais de gestion ou de charges d'exploitation à l'égard des parts de catégorie O du Fonds, mais peut avoir un ratio des frais de gestion en raison de ses positions dans des fonds négociés en Bourse, représentant la moyenne pondérée des ratios des frais de gestion de ces fonds négociés en Bourse pour la période.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais des exercices précédents attribuables aux fonds négociés en Bourse ont été reclassés dans le ratio des frais d'opération et dans le ratio des frais de gestion, avant renoncations et prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Le Fonds paie à GACI des frais de gestion annuels pour couvrir les coûts liés à la gestion du Fonds. Ces frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative du Fonds, sont calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés à GACI en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseils liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes liées aux activités du gestionnaire, les commissions de suivi et les frais payés au(x) sous-conseillers en valeurs sont prélevés par GACI sur les frais de gestion reçus du Fonds. Le Fonds est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion versés à GACI. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié pour connaître le montant des frais de gestion annuels pour chaque catégorie de parts.

Pour les parts de catégorie O, les frais de gestion sont négociés ou payés par les porteurs de parts ou selon leurs instructions, ou encore par les courtiers et les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts, conformément à leurs instructions. Ces frais de gestion des parts de catégorie O n'excéderont pas les frais de gestion des parts de catégorie F.

Le tableau suivant présente la ventilation des services reçus en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage des frais de gestion tirés du Fonds pour la période close le 31 août 2019, avant renoncations aux frais de gestion et prises en charge.

	Parts de catégorie A	Parts de catégorie F
Commissions de vente et de suivi versées aux courtiers	42,14 %	0,00 %
Frais d'administration, conseils en placement et profit	57,86 %	100,00 %

Rendement passé

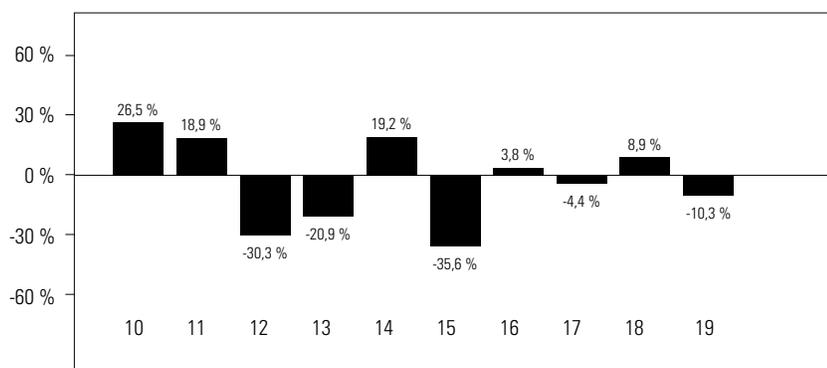
Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Les rendements du Fonds tiennent compte des frais et des charges, et l'écart dans les rendements entre les catégories de parts est principalement attribuable aux écarts entre les ratios des frais de gestion. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

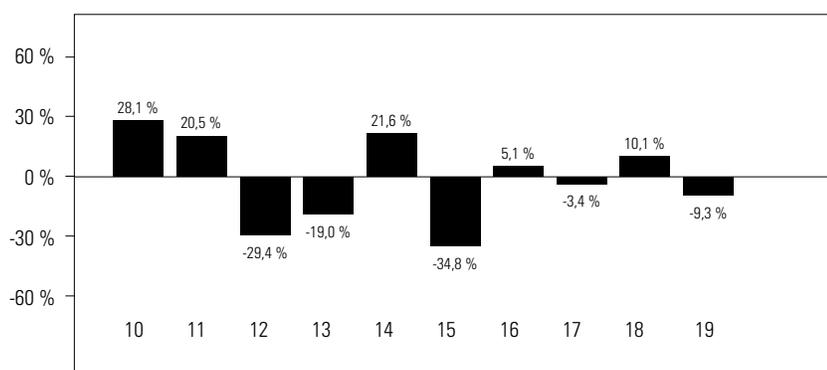
Rendements annuels

Les diagrammes à barres ci-dessous donnent le rendement annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour les périodes présentées et illustrent comment le rendement du Fonds varie d'une période à l'autre. Ces diagrammes indiquent en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 août de l'exercice, d'un placement effectué le 1^{er} septembre, à moins d'indication contraire.

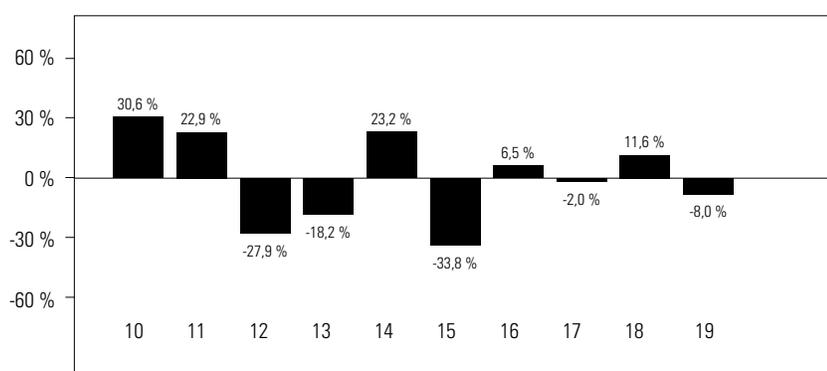
Parts de catégorie A



Parts de catégorie F



Parts de catégorie O



Rendements composés annuels

Le tableau suivant montre le rendement composé annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour chacune des périodes indiquées ayant pris fin le 31 août 2019. Le rendement composé annuel est comparé avec les indices de référence du Fonds.

L'indice de référence principal du Fonds est l'indice mondial MSCI.

L'indice mixte actuel du Fonds (*indice mixte*) est composé de ce qui suit :

- 35 % de l'indice mondial MSCI de l'énergie
- 35 % de l'indice mondial MSCI des matériaux
- 15 % de l'indice de l'énergie GICS niveau 1 S&P TSX
- 15 % de l'indice des matériaux GICS niveau 1 S&P TSX

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans*	Depuis le début ou des activités*	Date de début des activités
Parts de catégorie A	-10,3 %	-2,3 %	-9,0 %	-4,7 %		2 août 2002
Indice mondial MSCI	2,8 %	10,7 %	11,2 %	11,9 %		
Indice mixte	-5,3 %	3,8 %	1,0 %	4,5 %		
Parts de catégorie F	-9,3 %	-1,2 %	-7,9 %	-3,4 %		27 novembre 2003
Indice mondial MSCI	2,8 %	10,7 %	11,2 %	11,9 %		
Indice mixte	-5,3 %	3,8 %	1,0 %	4,5 %		

Fonds de ressources mondial Renaissance

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans*	Depuis le début ou des activités*	Date de début des activités
Parts de catégorie O	-8,0 %	0,2 %	-6,7 %	-1,9 %		11 janvier 2007
Indice mondial MSCI	2,8 %	10,7 %	11,2 %	11,9 %		
Indice mixte	-5,3 %	3,8 %	1,0 %	4,5 %		

*Si une catégorie de parts a été créée il y a moins de 10 ans, le tableau indique le rendement total composé annuel depuis le début des activités.

L'indice mondial MSCI de l'énergie est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière, qui suit le rendement des titres des sociétés du secteur de l'énergie à l'échelle mondiale.

L'indice mondial MSCI est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière, ajusté au flottant, et composé de titres de sociétés de pays développés à économie de marché d'Amérique du Nord, d'Europe et de la région Asie-Pacifique.

L'indice mondial MSCI des matériaux est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière, qui mesure le rendement des titres des sociétés du secteur des matériaux à l'échelle mondiale.

L'indice de l'énergie GICS niveau 1 S&P TSX est un sous-ensemble des éléments constitutifs de l'indice composé S&P/TSX qui ont été classés comme faisant partie du niveau 1 du secteur de l'énergie selon la classification de la Global Industry Classification Standard (GICS).

L'indice des matériaux GICS niveau 1 S&P TSX est un sous-ensemble des éléments constitutifs de l'indice composé S&P/TSX qui ont été classés comme faisant partie du niveau 1 du secteur des matériaux selon la classification de la Global Industry Classification Standard (GICS).

Une analyse du rendement relatif du Fonds par rapport à son indice de référence est présentée à la section *Résultats d'exploitation*.

Aperçu du portefeuille de placements (au 31 août 2019)

L'aperçu du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site www.investissementsrenaissance.ca. Le tableau Principales positions présente les 25 principales positions du fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées.

<i>Répartition du portefeuille</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>
Sociétés pétrolières et gazières intégrées	24,2
Autres actions	17,6
Or	15,1
Exploration et production de pétrole et de gaz	11,2
Métaux diversifiés et exploitation minière	10,2
Produits chimiques spécialisés	6,0
Stockage et transport de pétrole et de gaz	6,0
Engrais et produits chimiques agricoles	5,7
Gaz industriels	3,7
Trésorerie	2,8
Contrats à terme de gré à gré et opérations au comptant	-0,4
Autres actifs, moins les passifs	-2,1

<i>Principales positions</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>
Chevron Corp.	5,2
Nutrien Ltd.	5,1
Exxon Mobil Corp.	4,4
BHP Group PLC	4,1
Royal Dutch Shell PLC, catégorie A	4,1
Suncor Énergie inc.	3,8
Enbridge Inc.	3,7
Mines Agnico Eagle Limitée	3,7
Rio Tinto PLC	3,5
Franco-Nevada Corp.	3,5
TOTAL SA	3,2
Trésorerie	2,8
Canadian Natural Resources Ltd.	2,7
Sherwin-Williams Co. (The)	2,5
Air Products and Chemicals Inc.	2,4
Newmont Goldcorp Corp.	2,4
Société aurifère Barrick	2,3
EOG Resources Inc.	1,9
Teck Resources Ltd., catégorie B	1,9
CCL Industries Inc., catégorie B	1,8
TC Energy Corp.	1,8
Detour Gold Corp.	1,7
Martin Marietta Materials Inc.	1,6
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	1,5
Encana Corp.	1,5

Note sur les énoncés prospectifs

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs incluent des déclarations qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui incluent des termes comme « s'attend », « prévoit », « compte », « planifie », « croit », « estime » et autres expressions similaires. En outre, toute déclaration qui pourrait être faite sur le rendement futur, les stratégies ou les perspectives et la prise de mesures futures possibles par le fonds, constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes.

La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. Gestion d'actifs CIBC inc. ne se considère pas tenue de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, qu'il s'agisse de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et elle rejette toute responsabilité à cet égard.



Investissements Renaissance

1500, boulevard Robert-Bourassa, bureau 800
Montréal (Québec)
H3A 3S6
1-888-888-3863

Site Web

www.investissementsrenaissance.ca

Gestion d'actifs CIBC inc., gestionnaire et fiduciaire de la famille de fonds Investissements Renaissance, est une filiale en propriété exclusive de la Banque Canadienne Impériale de Commerce. Veuillez lire le prospectus simplifié de la famille de fonds Investissements Renaissance, des Portefeuilles Axiom et des Mandats privés Renaissance avant d'investir. Pour obtenir une copie du prospectus simplifié, composez le 1-888-888-3863, envoyez un courriel à info@investissementsrenaissance.ca ou parlez-en à votre conseiller.

Investissements Renaissance^{MD} est offert par Gestion d'actifs CIBC inc. et est une marque déposée de celle-ci.